

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
de Lille**Objet :**Référence :  
2022 / 5 / 6DECISIONS  
MODIFICATIVES

N° 2022-003

DATE DE CONVOCATION  
16 Décembre 2022DATE D'AFFICHAGE  
16 Décembre 2022EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL  
MUNICIPAL : 23NOMBRE  
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 16

VOTANTS : 23

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le :

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS***du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG*

L'an deux mil Vingt Deux, le Vingt et Un Décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, **Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Présents** : MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DEMOYER Pascaline, DESROUSSEAU Patricia, HERBAUT Pierrette, LLANES David, MELI Odette, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

**Absents excusés :**

M. CRINCKET Claude donne pouvoir de vote à Mme HERBAUT Pierrette  
M. DUBOIS Laurent donne pouvoir de vote à M. WATTEAU Bernard  
Mme DYRDA Aurélie donne pouvoir de vote à M. ZOUTE Pascal  
M. GHESTEM Charles-Edouard donne pouvoir de vote à M. REVEILLON Eric  
Mme LOUNICI Bérengère donne pouvoir de vote à M. BARBE Eric  
Mme SCHIRMER Lucie donne pouvoir de vote à Mme RECLOUX Hélène  
Mme WAQUET Johanne donne pouvoir de vote à Mme MELI Odette

**A été nommée secrétaire** : Madame MELI Odette

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 6 Avril 2022 relative au vote du budget primitif 2022 ;

Considérant qu'il convient de procéder aux décisions modificatives ;



Il est proposé au conseil municipal d'autoriser les décisions modificatives suivantes du budget de l'exercice 2022 :

### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
N° Compte	Libellé	Montant	N° Compte	Libellé	Montant
21318	Constructions – Autres bâtiments publics	+ 3 000,00 €	281561	Amortissement des immobilisations corporelles	+ 3 000,00 €
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>+ 3 000,00 €</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>+ 3 000,00 €</b>

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
N° Compte	Libellé	Montant	N° Compte	Libellé	Montant
022	Dépenses imprévues	- 3 000,00 €			
6411	Rémunération personnel titulaire	+ 3 000,00 €			
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0 €</b>			

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



Le Maire,  
Pascal ZOUTE